L'EPS : Dehors !

Comment et pourquoi en est-on arrivé là ?

1. Une gestion du pouvoir sans démocratie sociale !

Alors que dans une *« République indivisible, laïque,* ***démocratique et sociale*** » (art 1 de la constitution française) c'est la concertation qui permet d'avancer : avec les élu.es, les collectivités, les représentants des personnels, les associations… aujourd'hui le gouvernement fait appel à des cabinets privés (Mc Kinsey notamment) pour gérer la crise. Outre les milliers d'euros donnés à ces officines, pour les résultats que l'on connait ; c'est un basculement d'une démocratie sociale à des prises de décisions privées. Au lieu de travailler à mettre à la mise en synergie des intelligences du pays et des diverses professions sur des scenarii possibles, d'anticiper et de planifier les choix tombent d'en haut, au dernier moment. Et on demande à chacun de s'y adapter …

L'annonce réalisée par J Castex Jeudi à 18h sur le fait de ne plus pouvoir pratiquer l'EPS en espace couvert relève de cette logique. Le SNEP-FSU, syndicat majoritaire des profs d'EPS, n'a jamais été mis au courant de cette possibilité, ni de bilans montrant une plus forte contamination dans les espaces couverts en EPS.

Aujourd'hui pour l'EPS, nous ne pouvons affirmer que les choix pris l'aient été sur des données scientifiques, pas plus que pour les lieux culturels qui sont restés ouverts dans d'autres pays. Ce qui rend ces choix inadmissibles : aucune étude n'a été réalisée.

C'est donc avant tout d'un mode de décision dont nous sommes victimes, comme d'autres professions. Toutes les décisions peuvent se comprendre, si elles sont travaillées en commun. Nous l'affirmons : s'il n'y a pas d'alternative à la fermeture des établissements (car le demi-groupe ne permettraient plus de réguler la pandémie), alors il faudrait aller en ce sens. Mais aujourd'hui, rien n'est fait pour créer les conditions d'une ouverture dans de bonnes conditions, ce n'est pas acceptable pour les élèves et le service public.

Il faudra donc peser très fortement pour que ce mode de gouvernance (management pyramidal) soit aboli tant à l'éducation nationale que plus globalement.

2. Tout aurait pu être anticipé et planifié, mais le ministre ne fait rien… si ce n'est affaiblir l'école publique !

Le SNEP-FSU, depuis le début de la pandémie, a gardé un cap : lutter contre la propagation du virus tout en visant la continuité du Service Public d'éducation en protégeant les personnels, les élèves et leurs familles. Nous savons les dégâts majeurs pour les élèves causés par des écoles fermées. C'est dans cette tension que nos propositions ont été réalisées en permanence. Nous maintenons cette volonté.

Lors de la réouverture des établissements en Mai 2020 : Il n'y avait pas de refus à la reprise, mais le souci de rouvrir avec des conditions sanitaires respectées ! Le SNEP-FSU a fait part des besoins et a demandé un « protocole » spécifique pour l'EPS. Il a d'ailleurs envoyé des propositions au ministère en ce sens : http://snepfsu.net/actualite/lettre/2020/20200420_SNEPFSU_a_M.le_Ministre.pdf

Si les conditions sanitaires n'étaient pas respectées dans les établissements, il a appelé les collègues à utiliser leur droit de retrait pour ne pas s'exposer au danger et empêcher des ouvertures d'établissements qui ne seraient pas faites dans de bonnes conditions. Le SNEP-FSU a porté la nécessité d'augmenter les recrutements fortement pour préparer la rentrée 2020 : http://snepfsu.net/actualite/lettre/2020/20200420_SNEPFSU_a_M.le_Premier_Ministre.pdf

En Septembre : Le SNEP-FSU a revendiqué la mise à disposition de masques plus protecteurs pour les personnels que ceux, en tissu (qui se sont avérés nocifs !!!) donnés aux personnels.

Le ministère publie des scenarii en fonction de la circulation du virus. Si le virus, circule plus il faudra passer en **« demi-groupes »,** cela semble d'une logique implacable : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/nov2020/39/5/Fiche_2.4_-_Organisation_du_temps_1348395.pdf

En décembre : Alors que la circulation du virus augmente, mais que le ministre s'enferme à dire que le virus ne circule pas dans les écoles, le SNEP, avec la FSU, appelle à la grève pour demander des demi-groupes compte tenu de la situation : une « grève sanitaire ». Les établissements sont bondés, les classes aussi, le SNES-FSU lance l'opération balancetonprotocole car SI NOUS VOULONS MAINTENIR le système éducatif ouvert et respecter au mieux les protocoles il faut alléger les établissements (c'est valable aussi pour l'EPS). Avant la grève, le ministre prendra la décision de le rendre possible l'allégement des effectifs en Lycée, mais ni en collège ni dans les écoles…

En janvier : En réponse à l'immobilisme affiché par JM Blanquer depuis la rentrée de janvier, réaffirmé lors de la réunion du 07 janvier, tous les syndicats enseignants, à l'exception de FO, soulignent la nécessité d'anticiper la gestion de la crise sanitaire dans un communiqué commun :

"Les organisations syndicales partagent la préoccupation du maintien de l'ouverture des lieux scolaires. Elles alertent cependant sur la nécessité d'anticiper l'ensemble des scenarii. La mise en œuvre d'une protection renforcée doit être planifiée dès à présent."

Pour le ministre, lors de cette réunion il n'y a pas de problème majeur, il n'est pas nécessaire d'anticiper. La FSU le dénonce fortement :https://fsu.fr/la-crise-sanitaire-saggrave-le-ministre-de-leducation-senferme-dans-le-choix-de-limprevision/

3. Une EPS « non essentielle » !

Dans une période où les jeunes ont besoin d'école et d'EPS, l'annonce de J Castex du 14 Janvier 2021, (avalisée par JM Blanquer), montre bien que l'EPS n'est « pas essentielle ». En période hivernale, ne pas utiliser les installations couvertes va entrainer la suppression de nombreux cours. Le ministère n'aura même pas décroché son téléphone pour avertir le SNEP-FSU en amont et demander si d'autres solutions étaient possibles…

Pesons pour stopper le virus ET permettre une EPS la meilleure possible dans la période !

Si le ministère n'a rien étudié, le SNEP-FSU, avec la profession, a travaillé depuis un moment sur ces questions. Des pistes sont à étudier et nous demandons qu'elles le soient au plus vite :

- Quelle est la limite du nombre d'élèves par m2 dans les espaces couverts pour éviter la propagation du virus. Quelle est la jauge possible pour permettre d'utiliser nos « gymnases vides » ? **Notre demande de demi-groupes reste donc d'actualité** quelque soit le type d'établissement!

Le SNEP-FSU ne laissera pas le gouvernement priver les élèves d'une EPS, même affaiblie en terme horaires ou de pratiques et agira pour permettre l'utilisation des équipements couverts avec le respect d'un protocole sanitaire.

Le SNEP-FSU demande un changement total de méthode de décision et de management à l'Education Nationale et appelle en ce sens à une mobilisation importante des enseignants d'EPS lors de la grève du 26 Janvier 2021.

4. Le plan d'action prévu

- Demande du Lundi banalisé pour discuter en équipe de l'EPS possible et des demandes à réaliser pour notre discipline.
- Rassemblements devant les Rectorats le mercredi 20 Janvier 2021
- Actions dans la presse et information des parents d'élèves
- Grève du 26 Janvier

Le reste du plan d'action reste à bâtir avec la profession. C'est pourquoi en urgence nous réalisons une première visio nationale le Lundi 18/1 à 18h30 et que de nombreuses réunions locales seront organisées dans la semaine pour discuter des suites à donner….